

Procès-verbal N°45 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 26 Juin 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Absent(s) :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°44 de la réunion du Jeudi 19 Juin 2025.

RETOUR COMMISSION D'APPEL DISTRICT GARD LOZERE - INFORMATION

Dépt 2 Poule A

Match : N° 28540353 du 16/03/2025

E.S THÉZIÉROISE 1 (D2) / U.S. GARONNAISE 1 (D2)

Sanction confirmé match perdu par pénalité à E.S THÉZIÉROISE.

RETOUR COMMISSION D'APPEL LFO - INFORMATION

Dépt 2 Poule A

Match : N° 28540359 du 23/03/2025

NIMES C.O. SOLEIL LEV. NIM 1 (D2) / ST.O AIMARGUES 2 (D2)

Sanction confirmée match perdu par pénalité à NIMES C.O. SOLEIL LEV. NIM 1 (D2) + 3 points de pénalité pour la saison 2025/2026.

CODE DISCIPLINAIRE AGGRAVANT LE BAREME FEDERAL

Suite aux décisions disciplinaires, retrait de points ci-dessous :

(Tableau en ligne sur le site du District Rubrique Documents, Compétitions Seniors)

Dépt 1

525595 PISSEVIN VALDEGOUR = -10

560593 FC CABASSUT = -10

Dépt 2 poule A

521050 AS CAISSARGUES = -4

520116 US GARONS = -6

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu

La Secrétaire

Mme Cendrine MENUDIER

